

# Montée de Château-Chalon

Bresse Haute-Seille - Voiteur



Village de Château-Chalon en Automne (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



***La montée de Château-Chalon serpente au milieu d'un des vignobles les plus réputés de France, notamment pour son Vin Jaune. L'ascension est relativement facile mais le cadre est tout simplement grandiose, avec une arrivée dans l'un des Plus Beaux Villages de France : Château-Chalon, pittoresque village niché sur son éperon rocheux si caractéristique. La montée de Château-Chalon est sans doute l'une des plus belles, mais aussi l'une des plus gourmandes ascensions de France.***

## Infos pratiques

Pratique : Cyclisme - vélo de route

Durée : 30 min

Longueur : 4.3 km

Dénivelé positif : 217 m

Type : Aller-retour

Thèmes : Sportif

# Itinéraire

**Départ** : Voiteur

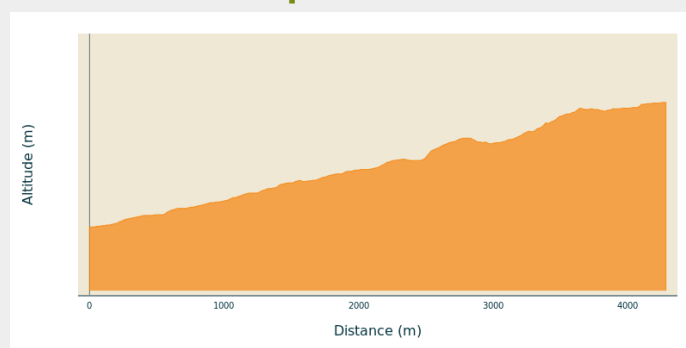
**Arrivée** : Château-Chalon

**Balisage** : 📖 Ascension Remarquable

**Communes** : 1. Voiteur

2. Château-Chalon

## Profil altimétrique



Altitude min 254 m Altitude max 449 m

Pourcentage moyen : 4,59 %

Altitude au sommet : 440 mètres

Col de 3e catégorie

Arrivée : Château-Chalon

# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques

## Comment venir ?

### Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la direction de Voiteur par la D70

### Parking conseillé

Parking de l'Office de Tourisme à Voiteur

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## **APPB CORNICHES CALCAIRES - LES LATETS**

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : [franche-comte@lpo.fr](mailto:franche-comte@lpo.fr)

Tel : 03 81 50 43 10

Site : [www.bfc.lpo.fr](http://www.bfc.lpo.fr)



FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises du Lattet sur la commune de Menétru-le-Vignoble.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie (attention certains sites sont exclus : se référer à l'article 7 pour cette dernière activité )
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

## **APPB CORNICHES CALCAIRES - CHATEAU-CHALON**

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : [franche-comte@lpo.fr](mailto:franche-comte@lpo.fr)

Tel : 03 81 50 43 10

Site : [www.bfc.lpo.fr](http://www.bfc.lpo.fr)



FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre

blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de Château-Chalon sur la commune éponyme.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

### **Lieux de renseignement**

**Office de Tourisme JurAbsolu**  
3 Place de la Mairie, 39210 VOITEUR  
contact@jurabsolu.fr  
Tel : 03 84 44 62 47  
<https://www.jurabsolu.fr/>

